

Quant à ceux qui façonnent l'opinion, ils nous apportent rarement leur appui. En parcourant les coupures de presse les plus récentes relatives au Sénat, j'ai été de nouveau désagréablement impressionnée par le ton persifleur de la plupart des quelque trente éditoriaux qui ont suivi le percutant discours de l'honorable sénateur Croll. Cette acrimonie n'était évidemment pas dirigée contre lui—car il doit être, et il l'a été largement, félicité pour avoir attaché le grelot et avoir provoqué cette nouvelle remise en question—mais elle s'est déversée contre le Sénat en général.

Une fois de plus, mes ex-confrères journalistes, surtout ceux de langue anglaise, ont mis à contribution leur sens aigu de la périphrase pour stigmatiser en termes vitrioliques la Chambre haute et ses occupants:

Politic infirmery, garbage dump, useless appendage, rubber stamp, undemocratic anachronism, old gentlemen's club, house of patronage and sinecure, constitutional aberration, lush pasture for old political war-horses, graceful way of cleaning deadwood from a P.M.'s cabinet,

et, enfin, la moins cruelle et la plus sincère:

a featherbed secretly desired by many who criticize it.

Comme un autre journaliste l'a écrit récemment:

The very intensity of these attacks seems to be an important element in the fashioning of a senatorial togetherness.

C'est donc en réaction à ces attaques, et pour tenter de corriger, en surface peut-être plus qu'en profondeur, une aussi regrettable situation, que je me permets ces quelques observations, que je prie tous et chacun de prendre en bonne part.

En ce qui concerne l'assiduité aux séances, certains collègues du Sénat se comportent malheureusement comme des enfants qui recherchent des occasions de faire l'école buissonnière. Il y en a qui sont présents juste le temps de voir inscrire leur nom sur le registre et qui s'éclipsent au bout de 10 à 15 minutes, alors que d'autres, pour le même motif, n'arrivent que vers la fin d'une séance. Il y en a également qui disparaissent pendant plusieurs semaines et qui ne se manifestent que dans les grandes occasions, en apportant, pour justifier leur absence, des raisons dont la valeur ou la véracité sont parfois douteuses.

On imagine facilement quelle impression ressent le public en n'apercevant que 20 ou 25 sénateurs à leur siège au cours d'une séance, et, parfois, aussi peu que 12 ou 13 pendant certains discours, surtout quand ces discours menacent de s'éterniser. Le public peut également constater que, à maintes reprises, les règles de la courtoisie sont transgressées quand six ou sept conversations privées ont lieu pendant l'exposé d'un collègue, quelquefois à voix assez forte pour déranger l'orateur. J'admets avec vous que tous ne possèdent pas au même degré l'art de retenir l'attention et que tous les sujets traités ne sont pas d'un égal intérêt. Mais, un effort de présence, de silence et de patience s'impose, de même qu'un autre petit effort pour éviter de succomber au sommeil, ne serait-ce que pour améliorer auprès des visiteurs une image que celle qui, traditionnellement, va toujours de pair avec celle d'un digne vieillard assoupi.

Il est en effet extrêmement rare que nos séances se prolongent indûment. Il arrive même qu'elles soient un peu trop brèves et qu'elles justifient difficilement la mise en scène et les déplacements qu'elles occasionnent. Cela

[L'honorable M^{lle} Lapointe.]

peut malheureusement fournir des raisons valables à ceux qui jugent préférable de ne pas se déranger pour si peu.

L'assiduité aux séances des divers comités permanents laisse aussi parfois à désirer. Alors que le nombre des membres de chaque comité a été réduit à 20, plusieurs présidents ne peuvent compter sur plus de six ou sept fidèles participants, les autres se contentant de voir leur nom figurer sur la liste, sans jamais prendre part ou en n'assistant que très rarement aux délibérations.

L'esprit de travail est évidemment lié à l'intérêt que l'on peut porter aux séances du Sénat comme à celles des comités permanents. En voici un exemple seulement, tiré de ma courte expérience. Au Comité des affaires juridiques et constitutionnelles, l'enquête sur les libérations conditionnelles a provoqué la soumission de plus de 120 mémoires, dont un bon nombre étaient fort instructifs, bien qu'assez arides. Leur lecture a demandé des heures à ceux qui voulaient poser des questions pertinentes aux personnalités responsables de ces mémoires, appelés subséquemment à témoigner devant le comité. Trop peu de membres se sont imposés cette tâche. Il serait étonnant que d'autres comités n'aient jamais à déplorer semblables lacunes.

Sur un autre plan, les membres du Sénat sont invités aux différents caucus, provinciaux ou nationaux, de même qu'à tous les caucus spéciaux au cours desquels un ministre expose sa politique, relativement à tel ou tel projet de loi qu'il a l'intention de présenter, ou à telles ou telles difficultés qui demandent des avis et des solutions. Parlant comme membre du parti libéral, je dois dire que, sauf au caucus national libéral du mercredi, où la représentation sénatoriale est habituellement assez satisfaisante, les sénateurs assistent plutôt rarement à leur caucus provincial, je parle surtout de celui du Québec évidemment, ainsi qu'aux caucus spéciaux qui sont pourtant riches en informations de première main et nous placent au cœur des problèmes.

Contrairement à ce que disait Jack Horner, député de Crowfoot, le 26 janvier, alors qu'il recommandait qu'aucun sénateur n'ait le droit de participer au caucus d'aucun parti, j'estime que l'assistance à ces caucus, dont la plupart, depuis que le gouvernement est minoritaire, doivent avoir lieu de sept à huit et peuvent se prolonger jusqu'à neuf heures, établit des liens beaucoup plus solides et plus amicaux avec nos collègues de l'autre endroit, lesquels, en général, apprécient vivement notre présence. Je suis en mesure de le constater puisque je me fais un devoir d'assister aussi régulièrement que possible à ces meetings. Aux nouveaux venus, surtout ceux qui, comme moi, n'ont pas d'expérience parlementaire, ces meetings facilitent considérablement, à mon avis, la compréhension des projets de loi en gestation, et ils les tiennent au courant des nombreuses objections que ces projets peuvent soulever à l'extérieur, comme au sein même de la députation. Je crois sincèrement que c'est une erreur d'agir comme si nous étions divorcés, alors que, au contraire, rien de ce qui se fait là-bas ne saurait nous être étranger. La situation est-elle la même du côté de l'opposition? Si elle est meilleure sur le plan de l'assistance aux réunions, il nous ferait plaisir de le savoir.

Une autre de mes remarques a trait à la maigre assistance à la sanction royale des bills, ce qui n'est pas très édifiant et nous vaut des quolibets bien mérités. Là encore, au nom d'un certain respect du décorum, plusieurs sénateurs, particulièrement ceux du Québec et de l'Ontario, pourraient retarder leur départ de quelques heures sans ruiner d'aucune façon leur long weekend. Il est toute-